

*La Maison-Dieu*, 229, 2002/1, 147-164

COLLECTIF

## TABLE RONDE

**E**N CLÔTURE DU COLLOQUE, une table ronde a réuni les intervenants principaux et les représentants d'autres continents : Alphonse Borrás, Jean-Yves Hameline, Joël Morlet et Laurent Villemin ; Gaëtan Baillargeon, Antoine Guérin et Ignace Ndongala Maduku. L'animateur était Philippe Barras.

### **Articuler Service public de religion et Communauté conviviale**

*Jean-Yves Hameline*

L'intérêt de ce que nous a présenté Laurent Villemin, ce matin, est ce qu'on appelle, en sociologie, les « types idéaux ». Il a construit deux « types idéaux » : l'Église comme service public, et l'Église basée sur le lien communautaire.

L'intérêt des « types idéaux », c'est de ne pas exister réellement, et surtout d'être falsifiables. On peut les mettre en discussion, et celle-ci va permettre d'éclairer un certain nombre de choses.

On peut se demander si l'on rencontre vraiment, dans la pratique, le « type idéal » de communauté tel qu'il a été présenté par Laurent Villemin. De ce point de vue, j'observe que les petits collectifs paroissiaux que nous rencontrons sont plutôt des groupes résiduels, amenés à survivre comme ils peuvent. Du fait de leur petit nombre, il s'y développe des phénomènes propres aux groupes restreints, sans l'avoir cherché. Il manque donc à ces petits collectifs paroissiaux un trait caractéristique du modèle « idéal-typique » que Laurent a décrit, qui est d'être une communauté élective. En cela, nous nous trouvons devant une situation vraiment très différente. D'autre part, si je recherche ici ou là des liens groupaux, ou liens de collectivité qui mettent en place des traits de type communautaire, tels que décrits dans ce « type idéal », c'est-à-dire communauté de valeur, communauté d'éthos, relative communauté d'objectifs et partage interactif en vue soit d'une vie commune, soit d'objectifs communs, j'en trouve aussi relativement peu.

Par contre, on voit bien apparaître des solidarités coopératives entre acteurs pastoraux engagés à la fois dans l'animation des populations chrétiennes et dans le service public de l'Église. On trouve là effectivement des traits qui semblent être communautaires. Mais un de ces traits est très différent de ceux que Laurent décrivait dans le « type idéal » : ces solidarités de type communautaire se définissent par rapport à un service, donc par rapport à des objectifs, et non pas par rapport à ce que pourraient être les gratifications ou éléments positifs que l'on puise dans une vie commune.

Ceci m'amène à dire que, dans un grand nombre de cas, un relatif équilibre entre les deux pôles antagonistes (antagonisme de potentialité et non pas oppositions), entre ce qui est service public et ce qui est création d'une reliance de type communautaire, a déjà été trouvé. Le problème a déjà été résolu. De fait, dans un grand nombre de cas, le service public d'Église n'est pas si mal assuré, et d'autre part une certaine reliance communautaire, un certain mode de compagnonnage chrétien et de fraternité chrétienne

apparaissent à l'horizon. Nous ne sommes pas totalement démunis pour régler ce problème.

Et ceci amène ma dernière remarque. Il faut sans doute faire une distinction entre les modèles rêvés et les modèles réels. Pour beaucoup de prêtres de ma génération, le modèle rêvé était effectivement la communauté décrite par les Actes des Apôtres : une sorte de ressourcement chrétien qui s'appuierait sur une interaction, un témoignage et un fort engagement de cohérence et de fraternité. Ce qui n'a pas empêché la plupart des prêtres de ma génération d'être en même temps de grands serviteurs du service public de la religion pour nos populations. Je conclurai donc en disant que, à mon avis, il ne faut pas en rester à une vision catastrophique, car il y a déjà beaucoup de solutions qui sont en place pour articuler convenablement les deux pôles dont nous sommes partis.

### *Joël Morlet*

Je suis tout à fait en accord avec ce que vient de dire Jean-Yves Hameline. Ces deux modèles aident bien à clarifier, ordonner, analyser. Simplement, le fait d'insister sur les communautés « chaudes » est peut-être trop restrictif. Il peut y avoir diverses formes de communautés qui correspondent à des réalités d'aujourd'hui : solidarités coopératives, compagnonnage, fraternité. Le but de l'Église est quand même de progresser vers une communion et d'aider chacun à réaliser sa vocation. Ces modes de relations vont permettre à la fois de créer cette communion, et à chacun de réaliser ce à quoi il est appelé.

J'irais un peu plus loin que Jean-Yves en disant que ces solidarités ne se limitent pas à la réalisation d'une tâche. Une personne engagée dans l'Église doit pouvoir trouver des frères, des sœurs qui vont savoir la remettre en cause, la questionner, la soutenir quand c'est nécessaire. En même temps, on ne peut ignorer que des communautés se referment, sont incapables de se renouveler, incapables d'accueillir quelqu'un de nouveau. À l'opposé, il y a par-

fois des effets d'ouverture, et une équipe qui accomplit un service découvre qu'elle ne le fait pas seulement pour elle ; elle devient capable de se penser toujours plus large et d'accueillir des gens qui viennent se présenter. On pourrait citer le petit groupe de catéchistes qui s'entendent bien, mais qui ne trouvent jamais d'autres catéchistes, et s'interroger sur ce type de communauté qui n'attire plus personne. Au contraire, il y a des groupes de catéchistes qui savent à chaque fois appeler, et supposer que toute personne autour d'eux est susceptible d'intégrer le groupe et d'y apporter ses richesses.

Sur le territoire de ma paroisse, j'avais l'idée que chaque groupe d'activité devait d'une certaine manière vivre une forme de communauté. J'invitais donc les catéchistes, non seulement à organiser le catéchisme, à se répartir les groupes d'enfants, mais aussi à savoir échanger entre elles, en leur disant : « Si vous n'êtes pas unies, si vous n'avez pas entre vous une certaine solidarité, vous ne tiendrez pas ; c'est trop difficile, ce métier-là. » Il s'agissait donc de s'accompagner les unes les autres, dans la pédagogie vis-à-vis des enfants et aussi dans son propre cheminement de foi. Et il en était ainsi de l'aumônerie des jeunes, des équipes liturgiques, du Secours catholique, etc. J'insistais constamment pour que se vive réellement une fraternité au travers d'un échange de foi. Ma question était toujours : « Est-ce que vous échangez sur votre foi ? Est-ce qu'il y a des occasions où vous le faites ? »

L'assemblée du dimanche était un lieu privilégié où chaque groupe pouvait à son tour faire partager aux autres ce qu'il vivait. Bien sûr, de manière moins profonde. Il ne se nouait pas de relations personnelles, mais les autres, les chrétiens du « tout venant », pouvaient entendre un certain nombre de traits majeurs de ce que vivait cette petite communauté.

*Gaëtan Baillargeon*

Je voudrais intervenir sur une question qui a été soulevée dans plusieurs carrefours. Est-ce que l'équilibre entre les deux modèles dont nous parlons se fait en passant par un troisième modèle ? Certains m'ont posé des questions, en demandant si l'on peut s'inspirer des groupes informels ou des groupes d'Action catholique.

Je voudrais seulement parler de deux autres modèles. Le premier est très popularisé en Amérique du Nord par un théologien méthodiste, G. Wainwright, qui est aussi un liturgiste. Il a parlé de la paroisse comme une communion de communion, c'est-à-dire une sorte de réseau de communion. Le second modèle est un peu plus étonnant. Il nous vient d'un dominicain, philosophe et professeur de patristique, le Père Pruche, qui a traduit le traité du Saint-Esprit de saint Basile. Quand on a commencé à discuter sur l'Église-communion, dans mon diocèse, il a fait une intervention assez amusante, affirmant que la communion que l'on vit dans l'Église est d'abord la communion avec Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Cette communion crée une sorte de spirale. Au centre se trouvent les pasteurs et ceux qui travaillent activement à la vie de la communauté ; ce mouvement entraîne les autres fidèles dans son sillage de communion. L'articulation des deux modèles présentés par Laurent se ferait donc en spirale.

*Laurent Villemin*

Je suis d'accord avec les remarques d'ensemble qui sont faites sur la nécessité d'affiner le modèle, notamment le modèle de la communauté ; il serait intéressant de poursuivre ce travail. Vous sentez bien ce que j'ai essayé de faire : d'une certaine manière, réhabiliter le modèle du service public de religion, qui est souvent très critiqué. J'ai dû embellir un peu ce modèle et critiquer davantage l'idéal

communautaire, parce que je sens que ce dernier a davantage le vent en poupe.

J'ai aussi essayé de montrer des limites, au risque de caricaturer ; le nez que l'on dessine sur le dessin est plus gros que le nez de la réalité ! Donc, j'entends bien qu'il faut affiner les analyses. Cela dit, quand Joël Morlet affirmait que l'objet du christianisme, c'est bien la communion qui permet à chacun de réaliser ce à quoi il est appelé, je ne peux qu'être d'accord. Mais il me semble que la réalisation de ce à quoi nous sommes appelés peut se faire aussi dans le modèle d'ecclésialité du service public. Je m'explique. Mes deux grands-mères allaient à la messe le dimanche ; elles vivaient leur foi. Par leur manière de vivre et par la façon dont elles m'ont toujours parlé de la foi, j'ai l'impression qu'elles réalisaient en profondeur ce à quoi elles étaient appelées. Elles n'avaient pour autant pas avec l'assemblée d'Église ou l'Église de la paroisse un lien proche, un lien d'agrégation strict. Elles vivaient un lien d'agrégation relativement large et lâche, pourrait-on dire. Pendant des siècles, on a eu ce type d'agrégation, et la foi nous a été transmise tout de même. Je crois à la militance dans son ordre : j'ai été élevé dans l'Action catholique ! Je crois aux communautés charismatiques et au type d'agrégation qu'elles suscitent. Mais je crois qu'il faut faire attention de ne pas transformer le sacerdoce commun des baptisés en une théologie de la militance, alors que quelquefois on a un peu tendance à aller dans cette direction-là.

Sur le réseau de communion, sur l'assemblée conçue comme réseau de communion, là aussi j'acquiesce tout à fait. J'ai lu un article du Père Liégé dans *La Maison-Dieu* de 1977<sup>1</sup>. Il essayait de se battre avec la question de ce qu'il appelait le « désenchantement des eucharisties de regroupement », ces célébrations eucharistiques qui regroupent plusieurs paroisses au centre d'un secteur. En

1. Pierre-André LIÉGÉ, « Accompagnement ecclésiologique pour les assemblées dominicales sans célébration eucharistique », *La Maison-Dieu* 130, 1977/2, p. 114-128.

1977, il notait un certain malaise et disait que pour lutter contre ce désenchantement, la solution serait peut-être de faire de ces eucharisties de regroupement non pas des eucharisties d'individus dispersés qui se regroupent pour cette assemblée, mais une eucharistie qui regroupe des communions locales, des communautés locales. Il n'employait par le terme de réseau de communion, mais c'est ce qui était derrière sa proposition.

### *Ignace Ndongala*

L'écart entre un « noyau dur » de fidèles et des participants périphériques demeure à mon sens une donnée observable dans toutes les eucharisties. Comme l'eucharistie est un fait de tradition, il serait intéressant de s'interroger sur la manière dont nous pouvons aujourd'hui faire tradition en prenant acte des effets. Pour ce qui est du « noyau dur », le Père Hameline a proposé un renouvellement et une qualification ; mais rien n'a été dit pour les pratiquants périphériques. Or il me semble que ce type d'appartenance souple à l'Église ne doit pas non plus être négligé, car l'Eucharistie qui est célébrée n'est pas célébrée par chacun individuellement ; c'est l'Église qui célèbre.

Il faut bien s'entendre sur ce concept d'Église. En rejoignant ce que Alphonse Borras disait ce matin, si l'on veut bien articuler l'unité et la diversité dans la catholicité, cette Église devra intégrer toutes les sensibilités pour devenir réellement le corps du Christ et le corps des chrétiens. Cela ne justifie certes pas la non-participation des fidèles plus périphériques. Cela doit davantage nous mobiliser à chercher de nouveaux rapports à développer avec l'Église qui célèbre, pour faire entrer les participants périphériques dans la responsabilité de l'Église. Peut-être avons-nous encore à retrouver la perspective ecclésiale qui s'enracine autour de la Pâque et à l'intégrer dans nos initiations à l'eucharistie.

## Paroisses et diocèses

*Alphonse Borras*

On ne peut séparer le remodelage du réseau paroissial et un réaménagement du diocèse. C'est justement ce à quoi je faisais référence en parlant des différents pôles, avec l'arrière-fond d'un dépassement du quadrillage strict du territoire diocésain. Je pense que le quadrillage territorial du diocèse en paroisses est révélateur d'un régime de chrétienté, qui d'ailleurs n'a pu être imposé paradoxalement en 1971 que quand justement on était déjà sorti de ce régime de chrétienté. Si nous tenons à remodeler les paroisses, ce n'est certainement plus dans la perspective de couvrir le diocèse jusqu'au dernier centimètre carré avec une communauté paroissiale. Tant qu'on ne s'est pas libéré de cette perspective-là, je crois qu'on est renvoyé à un épuisement frénétique, en augmentant sans cesse le nombre de clochers par prêtre, et à une dispersion totale des forces et de la signifiante des communautés.

Je crois qu'il est important, compte tenu de la réalité de modernité, de voir que c'est l'Église locale qui se déploie dans une diversité de communautés autour des pôles de vie ecclésiale. Le pôle paroissial, notamment, qui en principe a tout son sens encore aujourd'hui, même dans les mutations que nous avons évoquées, parce qu'il est pour tout, pour tous, et par tous aussi. Mais ce pôle va jouer avec d'autres réalités de vie d'Église que nous avons évoquées, l'associatif, les Mouvements, la vie consacrée, les institutions temporelles de l'Église, les médias, etc. Il y a une diversité d'expressions de l'Église qui se réalise en un lieu, et qui attestent l'Évangile comme une bonne nouvelle dans ce « territoire-terroir » d'Église locale. Si l'on ne veut pas s'épuiser dans un impossible quadrillage territorial, et dans un repli narcissique sur la paroisse, je crois qu'il est impératif de consentir à des « blancs ». Cela suppose aussi une spiritualité de l'exil. Je crois qu'il faut mourir pour vivre. Je crois qu'il faut, de bon cœur, et non pas avec optimisme

(l'optimisme n'est pas comme tel une vertu chrétienne ; c'est une question tout au plus de bon métabolisme, d'éducation), mais avec une véritable espérance, nous engager dans une conversion en modernité. Est-ce que nous croyons, ou plus exactement est-ce que nous espérons que Dieu nous est toujours fidèle aujourd'hui ? Acceptons-nous de perdre des choses ? Comme l'écrit Jean-Louis Blaise<sup>2</sup> : il faut que nous puissions dire des « non » qui soient doublés de « oui », aussi bien comme ministres des communautés, qu'il s'agisse des prêtres ou des autres ministres, que comme chrétiens, surtout les chrétiens « du noyau », les plus impliqués, ceux qui ont une conscience ecclésiale plus éveillée. C'est toute une révision de vie à opérer, un discernement sur le terrain, quand on lâche des choses. Je crois beaucoup en une Église en voie de dépouillement. Nous sommes renvoyés à nos pauvretés, à nos précarités, et finalement nous sommes interrogés dans notre foi et dans notre vertu d'espérance.

*Laurent Villemin*

Je trouve qu'effectivement notre réflexion a manqué de la dimension diocésaine. Si l'on regarde l'ecclésiologie de Vatican II, l'Église locale et particulière n'est pas la paroisse, mais le diocèse. Mais si l'on veut être fidèle à Vatican II, il faut également considérer que ce n'est jamais le diocèse pour lui-même et en temps que tel. C'est toujours un diocèse pris dans une communion de diocèses et d'Églises particulières. Et il me semble qu'en poursuivant la réflexion, il faudrait l'étendre à une communion régionale de diocèses, à une collaboration entre les diocèses. Nous serons prêts à dire des « non » si nous disons des « oui » à d'autres diocèses pour des collaborations soit au

---

2. Jean-Louis BLAISE, « Être prêtre dans les conditions d'aujourd'hui », in *Des ministres pour l'Église*, ouvrage collectif sous la direction de Mgr Joseph DORÉ et M. Maurice VIDAL, Paris, Bayard Éditions/Centurion, Fleurus-Mame, Les Éditions du Cerf, 2001, p. 102.

plan des services, soit également au plan d'une recherche commune. Il faut tout de même considérer comme un drame et regretter que les remodelages des diocèses en France se soient faits de manière quasi autonome dans chaque diocèse. J'en comprends bien les raisons, mais nous n'avons pas fini, à mon avis, de nous en mordre les doigts.

### *Alphonse Borrás*

S'il y a quelque chose à fédérer, à rassembler dans le nouvel ensemble paroissial, c'est plus que les communautés locales au sens strict du terme, plus que les clochers. Déjà, sur le terrain, on peut vivre une autre interaction, par exemple avec l'associatif, avec les mouvements. Il faut savoir que, jusqu'à Vatican II, l'associatif chrétien était en quelque sorte sous la coupe de la hiérarchie. Le grand défi, depuis Vatican II, est la légitime autonomie de l'associatif. Nous voyons, notamment avec les communautés nouvelles, que c'est un apprentissage laborieux, encore difficile. On n'était pas habitué à cela, parce que jadis l'associatif, c'est-à-dire l'Action catholique, était sous la mainmise de la hiérarchie, fonctionnant avec mandat. À partir du moment où il y a une légitime autonomie, il y a des apprentissages à faire. Là aussi, c'est une manière de s'exercer à la communion, à un apprentissage de la communion ecclésiale.

En référence aux communautés locales, aux clochers, et cela apparaît davantage encore à l'issue de ces deux jours, il me semble important de mettre du relief dans cet ensemble paroissial. On ne peut en rester à une opération managériale ou administrative, qui laisse sur le même plan ces communautés locales rassemblées. Mettre du relief, cela va se symboliser, au sens propre du terme, par une église principale qui peut-être sera l'église mère, au sens historique du terme, de laquelle à travers les siècles sont nées les autres paroisses.

L'église principale montre plus clairement la fonction d'articulation que jouent la paroisse avec d'autres pôles, et les modèles d'ecclésialité entre eux. D'autre part, le fait d'avoir une église principale nous rappelle, d'un point de vue strictement réaliste, que chacune des communautés locales n'est plus en mesure d'assumer toute la mission paroissiale. Enfin, la troisième raison de la mise en relief d'une église principale est proprement symbolique. L'église principale manifeste, par sa qualité de référence, l'indispensable ouverture des communautés locales. Une solidarité est à vivre entre elles, pour qu'elles symbolisent, au sens propre, cet ensemble paroissial.

Dans cet ensemble, il y aura aussi une différenciation des rassemblements liturgiques. L'eucharistie sera certainement célébrée chaque dimanche dans l'église principale. Et des assemblées se réuniront dans les autres communautés, en particulier les communautés locales. La question est de savoir si, dans ces assemblées-là, il faut à tout prix que soit célébrée l'eucharistie. Dans certains cas, on aura peut-être des assemblées de semaine pour des catégories de personnes ou des groupes particuliers. Non pas pour remplacer la messe du dimanche qu'on n'a pas eue, mais tout simplement parce que ces chrétiens-là se trouvent en chemin et ne sont pas encore prêts à goûter l'eucharistie. Il y a un temps pour tout. Un jour, ces chrétiens apprécieront l'eucharistie ; ils seront en mesure d'y goûter. En attendant, et nous pensons surtout aux jeunes, tout le monde n'est pas prêt à vivre l'eucharistie dans toutes ses composantes. Mais, en revanche, on peut imaginer des liturgies plus litaniques, comme les prières à la manière de Taizé, des groupes bibliques, des partages d'Évangile, des réunions beaucoup plus conviviales. Il y a là un champ de créativité très grande, soit pour le dimanche, soit en semaine.

*Joël Morlet*

Pour choisir l'église « principale », il faut tenir compte de ce qui se passe au plan humain, social et économique,

sur le terrain. Nous ne pouvons ignorer les démarches d'intercommunalité autour de nous.

Je pense que chaque paroisse doit décider du rythme de ses assemblées, qu'elles soient liturgiques ou non. Il me semble que dans la situation de mobilité où l'on est, en ce temps de transformation des liens sociaux et de multiplicité des formes de relations entre les gens, il faut aussi une multiplicité de communautés. Alors, qu'il y ait des assemblées liturgiques adaptées aux différentes sensibilités et aux différents groupes sociaux, cela me paraît normal. C'est à ceux qui animent la paroisse de juger si elles doivent être eucharistiques ou pas, si elles doivent être liturgiques ou pas. Je pense que, par délégation du diocèse, la paroisse a comme vocation de tenter de créer des rencontres. Elle doit garder ce souci. Elle ne pourra pas faire en sorte que toutes les communautés existantes sur le territoire dont elle a la charge se retrouvent. Mais elle doit garder le souci de permettre à un moment une assemblée de partage ou une assemblée liturgique, voire eucharistique, qui soit comme une synthèse de l'ensemble de ces groupes. Mais cela n'empêche pas que chaque groupe mène sa vie un peu comme il l'entend. Je pense que le système d'emboîtement paroisse, diocèse et même inter-diocèse ne doit pas signifier des clôtures. On doit pouvoir passer de l'un à l'autre sans problème. La paroisse fédère ce qu'elle peut, elle ne maîtrise pas tout, mais elle essaye de faire que chacun accepte de se laisser interroger par ce que vivent les autres. Je pense que la paroisse a cette vocation-là.

### **Contraintes financières.**

#### **Accompagnement des personnes**

*Laurent Villemin*

On s'aperçoit que, bien souvent, une paroisse qui refuse d'entrer dans un groupe plus large est une paroisse qui a de bonnes quêtes et qui a un système de revenus lui permettant d'avoir cette autonomie.

Dans les éléments que j'ai cités ce matin, certains sont peu onéreux, d'autres sont très coûteux. L'accompagnement spirituel est très onéreux, en personnes, en formation et en investissement de l'Église. Je crois que ces questions-là sont vraiment à prendre en compte ; sinon on va se satisfaire de slogans. Ici aussi s'applique la formule invoquée tout à l'heure : il faut des « non » pour pouvoir dire des « oui ». Je crois qu'il nous faut arrêter d'investir financièrement dans certains lieux pour pouvoir investir dans d'autres, puisque nous n'avons pas de rentrées d'argent miraculeuses. Nous n'aurons pas non plus d'afflux miraculeux de personnel dans l'Église, qu'ils soient prêtres ou laïcs. Nous avons aujourd'hui une grande nécessité de formation d'accompagnateurs spirituels. L'accompagnement spirituel des personnes en charge de ministères n'est pas encore devenu, me semble-t-il, une pratique habituelle dans les diocèses.

#### *Antoine Guérin*

Il est intéressant de voir comment presque tous les groupes ont abordé cette question de l'accompagnement spirituel, mais aussi de l'accompagnement humain personnel. Les agents pastoraux, ceux qui vivent des ministères dans l'Église, ne sont pas des robots ; ce sont des personnes, des frères et des sœurs avec lesquels on chemine, d'où l'importance de cheminer ensemble. Il faut aujourd'hui qu'opère l'ecclésiologie du corps mystique, où tous les membres sont reconnus et valorisés dans leur vocation. Les prêtres, en particulier, devraient être au service de ces personnes. En Amérique latine, la formation des laïcs et l'accompagnement personnel et collectif était souvent pour nous une priorité. Ceux qui cheminent avec nous ont droit à cet accompagnement, alors que quelquefois ils se sentent un petit peu utilisés. Combien de fois, en France, j'entends des gens qui travaillent à la pastorale comme bénévoles ou même rémunérés à plein temps, mais qui se sentent « lâchés dans la nature ». Est-ce qu'on se sent responsables

les uns des autres ? Et est-ce que les agents pastoraux se sentent responsables de leurs pasteurs ?

### **Appel aux ministères, et exercice des responsabilités**

*Gaëtan Baillargeon*

Je note plusieurs questions qui reviennent souvent dans les carrefours : Comment donner visibilité au fait que nos communautés sont animées par des équipes composées d'un prêtre et de laïcs ? Comment accompagner ces équipes ? Quel est le rapport entre ces équipes et l'ensemble des fidèles ? Comment peut-il y avoir un dialogue constant avec la communauté ?

Il faut aussi poser la question de l'appel aux ministères. Sur ce dernier point, on trouve deux positions relativement antagonistes. Certains insistent sur l'aspect de représentation de l'institution ecclésiale, sur la dimension hiérarchique et le mandat reçu, et d'autres se demandent si ce n'est pas à la communauté à se donner les ministres dont elle a besoin pour sa vie. Comment donc articuler tout cela ? Je n'ai pas de pensée toute faite, mais il me semble qu'il y a des obstacles qui ne sont pas insurmontables. L'appel au ministère par les gens de la communauté n'est pas une invention du XX<sup>e</sup> siècle ; c'est ce qu'il y a de plus traditionnel dans l'appel au ministère dans l'Église. Dans chaque communauté, on devrait être capable de discerner les personnes aptes à prendre en charge les services de base de la vie ecclésiale. Mais il ne faudrait pas, me semble-t-il, que tout soit résolu dans la communauté. Au Québec, nous avons des agents pastoraux laïcs depuis une trentaine d'années. Dans certains diocèses, les choses se réglaient uniquement au niveau local de la paroisse. Et on a découvert que le plus souvent ces agents de pastorale étaient choisis par Monsieur le curé. L'agent pastoral était toujours quelqu'un qui s'entendait bien avec le curé. Si bien que ces personnes suivaient ensuite le curé lorsqu'il était nommé ailleurs ! On voit bien que nous avons là une struc-

ture ministérielle un peu boiteuse. C'est pourquoi je crois souhaitable que la question des ministères ne se règle pas uniquement au plan local. Même si on peut évidemment souhaiter que l'agent pastoral s'entende bien avec le curé ! Il me semble qu'une fois qu'on a discerné une personne à qui l'on pense confier un ministère, on devrait la présenter à une instance diocésaine, pour vérifier si cette personne a les qualités requises, et la formation nécessaire. Est-ce qu'on ne devrait pas lui suggérer un parcours de formation ? Est-ce qu'on ne devrait pas l'accompagner ? Et une fois qu'on s'est bien entendu sur la tâche qui va lui être confiée, et sur ses conditions d'exercice, octroyer le mandat pastoral, qui est absolument nécessaire pour que la personne soit bien reçue dans sa communauté pour y exercer le ministère qui lui est confié. Car, effectivement, il y a aussi une représentation de l'Église diocésaine, de l'Église locale dans l'exercice de ce ministère.

Mais il me semble que les choses ne s'arrêtent pas là ; il faut aussi assurer périodiquement une sorte d'évaluation, (même si c'est un mot qui fait peur dans l'Église). Périodiquement, il faudrait revoir ces mandats, apprécier comment l'exercice s'est effectué, comment il est reçu dans la communauté, et là je crois qu'il faut toujours garder contact avec le Conseil de pastorale. Cela vaut non seulement pour les agents laïcs de pastorale, mais aussi pour les prêtres qui sont en paroisse. Périodiquement, il faut faire le point, et le faire avec les représentants de la communauté.

Toujours sur cette question des ministères, certains se demandent si on doit restaurer les ordres mineurs du lectorat et de l'acolytat. Cette question est revenue dans plusieurs carrefours et dans nos échanges. Au sens strict du lectorat et de l'acolytat comme ministère institué qui n'est ouvert qu'aux hommes, je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure idée du siècle. En pratique, si des responsabilités et services doivent être mis en place, il n'est peut-être pas nécessaire que ce soit un ministère institué ; ce peut être un ministère reconnu dans l'Église diocésaine, avec un mandat pour une durée déterminée. Je pense que si on fait des ministères reconnus, il faut qu'il y ait une certaine sta-

bilité, une perspective de durée. S'il s'agit d'un service temporaire, passager ou occasionnel, on n'a pas besoin d'un appareil institutionnel extraordinaire. Mais, à mon avis, nous avons besoin aujourd'hui d'autre chose que du ministère institué de lecteur et d'acolyte.

Enfin, qu'on le veuille ou pas, quand on parle de ministère, on parle d'autorité. Bien sûr, on peut noyer cela dans le discours plus idéologique du service. Mais il y a des responsabilités, des charges confiées, et il y a une autorité réelle accordée aux personnes, et une certaine autonomie de fonctionnement pour l'exercice de leur responsabilité. Cela ne se passe peut-être pas toujours très bien, mais il me semble important de reconnaître l'autorité nécessaire aux personnes pour qu'elles puissent exercer convenablement la charge qu'on leur confie.

*Jean-Yves Hameline*

On peut regretter de se trouver actuellement devant un système en partie bloqué.

*Laurent Villemin*

Je voudrais rappeler un texte du BEM (Baptême-Eucharistie-Ministère) qui me semble particulièrement intéressant, sur la nécessaire articulation de trois modes d'exercice du ministère, et que l'on peut étendre aux fonctionnements ecclésiaux en général. Le texte du BEM<sup>3</sup> nous dit : vous avez le premier type d'exercice, qui est traditionnel dans la tradition catholique, c'est l'exercice personnel du ministère ; une personne exerce le ministère. On peut mettre là derrière tout ce que signifie le terme de pré-

3. Foi et Constitution - Conseil œcuménique des Églises, *Baptême, Eucharistie, Ministère. Convergence de la foi*, Le Centurion/Presses de Taizé, 1982, n° 26, p. 64.

sidence. Puis il faut articuler ce mode-là avec le mode synodal. Chacun participe au ministère de la communauté selon sa responsabilité et selon son statut dans la communauté. Et il faut enfin tenir le mode collégial d'exercice du ministère. Qu'il n'y ait jamais un ministre seul, mais qu'il y ait un corps de ministres. Soit dans la communauté quand c'est possible, soit à l'extérieur de la communauté. Qu'un ministre ne soit jamais renvoyé uniquement à lui-même, qu'il appartienne à un corps.

L'intérêt de cette proposition est dans l'articulation de ces trois modes. Les protestants font l'expérience qu'une synodalité livrée à elle-même amène au blocage ; plus rien n'est décidé. Nous, catholiques, mesurons les impasses d'un exercice trop uniquement personnel du ministère. Les orthodoxes mesurent les impasses d'une collégialité isolée. En essayant de réarticuler ces trois modes d'exercice du ministère, que ce soit d'ailleurs dans un couple, dans une paroisse, un diocèse, sur le plan d'une Église régionale, ou celui de l'Église universelle, nous tenons un principe extrêmement fécond. Ce n'est pas « la » solution à tous les problèmes, mais cela me semble être une voie à explorer.

### *Résumé*

Deux « types idéaux » permettent de penser la paroisse : le service public de religion, et la convivialité communautaire. Mais le plus important est de voir comment s'articulent ces deux modèles, dont aucun n'existe à l'état pur, dans la réalité. Il se pourrait que, assez souvent, une bonne articulation de ces deux dimensions soit déjà réalisée dans la vie des paroisses françaises. Par ailleurs, lors des regroupements de paroisses, il est essentiel qu'une église principale fasse signe, et symbolise le centre, pour qu'il y ait du relief au cœur des nombreuses petites commu-

nautés mises ensemble. Remodeler les paroisses ne va pas sans remaniement diocésain. Il faut quitter l'ambition du quadrillage territorial, accepter des trous, oser dire des « non » pour pouvoir dire des « oui », aller vers une Église du dépouillement. Les ministères confiés à des laïcs doivent articuler le discernement au niveau paroissial avec la reconnaissance et le mandat de niveau diocésain. Sans oublier l'accompagnement humain et spirituel, puis l'évaluation régulière de la responsabilité confiée.